



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 11 février 2021

Présents : Nicolas MORFIN - Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER-Christophe TORREGROSSA- Anthony AUDRAPT - Delphine FAUCHEUX - Dominique GUILLET-Nelly GUILLET -Magalie ANTRESSANGLE-Johanna TESTON

Excusée : Rachel MAGNIN

Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey

Ordre du jour :

1. Approbation PV du conseil en date du 11 janvier 2021
2. Désignation Secrétaire de séance
3. Finances :
 - Présentation financière des comptes 2020
 - Débat Orientation budgétaires pour préparer le budget 2021
 - Programmation 2021 ONF (vente – affouages - travaux)
4. Délibérations
 - Choix du bureau études sur le projet d'aménagement des Espaces Urbains
 - Recrutement stagiaire chargé de communication
 - Motion Soutien collège sport Nature
5. Projet Moulins/ Chapelle de la Mure : choix de l'architecte
6. Vente parcelle terrain lotissement Pré des Moulins / validation mission géomètre
7. Réserve international de ciel étoilé (RICE) : compte rendu réunion SDED-PNRV
8. Usage partagé des pistes et chemins communaux : proposition de parcours et de règlement
9. Avis sur l'organisation de la Foire des bergers à Vassieux
10. Compte rendu commissions CCRV et commission EPIC des stations
11. Autres dossiers en cours (Panneau routier, sinistre Chaufferie, demandes d'adhésions ...)
12. Questions et courriers divers & tour de table

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir. Il propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : délibération « aides pour projet menuiseries dans le dossier Bonus Relance Région » ***Soumise au vote, cette proposition d'ajout est validée à l'unanimité***

1. **Désignation d'un secrétaire de séance** : Denis PELLISSIER
2. **Approbation du compte rendu Conseil du 11 janvier et PV de séance du 11 janvier 2021**
Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité
3. **Finances**
 - **Présentation financière des comptes 2020 (compte rendu commission finances)**



Thomas Ottenheimer présente une synthèse de l'analyse des comptes établie lors de la commission finance :

Budget principal :

- ✓ le budget de fonctionnement présente un nouvel excédent de 21 400 Euros (en baisse par rapport à 2019 mais supérieur aux prévisions) grâce notamment à une bonne maîtrise des charges à caractère générale avec quelques dépenses en hausse (entretien des bâtiments, petits matériels ..) compensées par des économies (budget fêtes et cérémonies notamment).
- ✓ Les dépenses de personnel sont en hausse par rapport à 2019 mais conformes au budget. Elles intègrent le recrutement du responsable du service technique et la prise en charge de l'absence puis du licenciement pour inaptitude de l'ATSEM. Ces dépenses supplémentaires sont compensées par la refacturation au Parc des heures effectuées par le service technique pour le Mémorial et le Musée de la Préhistoire dans le cadre de l'accord de mutualisation entre les deux collectivités.
- ✓ Les recettes nettes de l'exploitation de la forêt communale sont en nette baisse par rapport à 2019 mais conformes au budget.
- ✓ Les dépenses de voirie sont en nette hausse mais conformes au budget (travaux importants de remise en état de la voirie communale).
- ✓ Il n'y a pas eu en 2020 de hausse des taxes communales (pour la 5^{ème} année de suite)
- ✓ Les recettes issues des dotations de l'Etat et des impôts et taxes sont stables.
- ✓ Les revenus locatifs sont en baisse du fait de périodes de vacance sur les appartements communaux
- ✓ Le budget d'investissement est équilibré. En 2020, la commune a financé les projets suivants : aménagement de l'entrée nord du village, remplacement de la chaudière du garage, mise aux normes électriques et accessibilité de l'ensemble des bâtiments publics, sépulture de Paoline Hernandez et nouvelles illuminations de Noël.
- ✓ L'endettement poursuit sa baisse (-42% par rapport à 2014)
- ✓ La commune a bénéficié en 2020 de la donation de Paoline Hernandez qui améliore encore ces bons résultats.
- ✓ En synthèse, la situation financière de la commune est bonne avec un budget de fonctionnement maîtrisé et excédentaire et une capacité d'investissement restauré et conséquente (fond de roulement proche de 300 000 Euros). Précisons que le budget de fonctionnement reste « fragile » avec peu de marges pour couvrir de gros imprévus.

Budget de l'eau

- ✓ Le budget de fonctionnement est stable et à l'équilibre.
- ✓ Le budget d'investissement est en baisse en raison du financement du schéma directeur et des travaux afférents. Il reste excédentaire (fond de roulement supérieur à 50 000 Euros) avec une capacité d'investissement qui pourra toutefois s'avérer insuffisante pour financer l'ensemble des travaux à réaliser.

Budget assainissement

- ✓ Le budget de fonctionnement est juste à l'équilibre. L'année 2020 a été marquée par l'entretien trisannuel de la station (vidange des cuves de décantation) et par l'absence de prime épuratoire cette année. En effet, le calcul de cette prime prend en compte différents critères dont le volume d'eau traitée qui a fortement baissé en 2020 (crise sanitaire), ainsi le seuil de 1500 € de prime (pour la percevoir) n'a pas été atteint pour quelques dizaines d'euros. A noter que cela ne remet pas en cause la qualité de l'épuration, les relevés biannuelles restent bons.
- ✓ Le budget d'investissement tend progressivement vers l'équilibre (fond de roulement de -2 456 Euros en 2020 vs -30 613 Euros en 2014).



○ **Réflexion sur les projets à mener**

Thomas Ottenheimer présente les principaux enjeux du débat d'orientation budgétaire programmé pour le conseil du 11 Mars :

Après des années de restrictions budgétaires, la commune a rétabli sa situation financière, a réduit fortement son endettement et dispose de réelles marges de manœuvres notamment en matière d'investissement. La donation Paoline, la vente à venir de la parcelle communale du pré du moulin, l'issue positive attendue du procès du sinistre de la chaufferie (procédure engagée en 2007 !) et la perspective de la vente de la Gélinotte donnent de vraies marges de manœuvres complémentaires pour permettre de bâtir notre « *village rêvé* ». Seule l'issue incertaine du dossier des anciens baraquements vient ternir ces perspectives positives.

Les projets relevant du fonctionnement sont nombreux : renforcer le « vivre ensemble » (après la crise sanitaire), relancer la dynamique associative, améliorer le quotidien, entretenir les espaces forestiers...

Les besoins et les projets d'investissements sont nombreux : voirie, renforcement des équipements techniques, investissements forestiers, projet « Espace Vassivain », travaux sur le réseau d'eau, travaux sur la station d'épuration, projets autour de la chapelle et des moulins de la Mûre...

- ⇒ En synthèse, l'enjeu du budget 2021 et des années suivantes sera de trouver le juste équilibre pour mener un maximum de projets, sans gaspiller, dans la concertation en ayant toujours l'idée de coconstruire l'avenir du village avec le plus grand nombre. Les investissements devront être justement répartis entre les différents budgets communaux avec une approche à court, moyen et long terme.

○ **Programmations des travaux ONF (compte rendu de la commission environnement)**

Lors de la commission environnement du 28 Janvier, les services de l'ONF sont venus présenter la programmation 2021 pour les recettes escomptées et les travaux à réaliser.

Pour les coupes, une recette prévisionnelle de 40 000 Euros est attendue sur 2021. Il est proposé d'inverser le calendrier pour une coupe de bois de chauffage en l'inscrivant à la vente de printemps.

Pour la partie travaux, des compléments d'informations doivent être apportés par les services de l'ONF mais il est d'ores et déjà acté de ne pas avoir recours à leur service, comme les années précédentes, pour les entretiens des renvois d'eau (réalisés en interne par le service technique) ; ne pas retenir la proposition d'enclos/exclos pour apprécier la pression des cervidés sur la régénération (Ils existent déjà sur le fond de Vassieux et la pression semble diminuer un peu). Le programme de travaux définitif sera validé lors du conseil du mois de mars afin de voir ce qui sera porté au budget 2021.

Il est par ailleurs acté de poursuivre l'affouage, au même prix que les années précédentes (36 Euros le lot). Les inscriptions se feront comme chaque année au mois d'avril.

Enfin, il a été évoqué au cours de la commission environnement la demande de Mr Guy Breyton de réaliser de l'affouage sur des parcelles communales non soumises au régime forestier (sur des terrains loués à un agriculteur). Cette demande est refusée, afin de ne pas créer de précédents, les lots d'affouages devant se faire sous la surveillance de l'ONF et donc dans les parcelles soumises au régime forestier.

4. Délibérations



- **Projet « Espace Vassivain » : choix du bureau d'étude pour le projet d'aménagement des Espaces Urbains**

La consultation des bureaux d'études pour le projet d'aménagement s'est terminée le 04 Février par l'audition des 4 candidats retenus (sur 16 candidatures reçues). Les élus municipaux présents (Nelly Guillet, Dominique Guillet, Delphine Faucheux, Rachel Magnin et Thomas Ottenheimer) étaient accompagnés par le CAUE et le Parc du Vercors et ont pu ainsi bénéficier de leur expertise.

A l'issue des auditions, il est proposé de retenir le cabinet RELATIONS URBAINES pour réaliser l'étude sur les aménagements urbains sur l'ensemble du périmètre (centre du village et rues adjacentes). Le montant total de l'étude s'élève à 23 500 Euros HT. Cette étude est immédiatement éligible à une subvention de 50% du Conseil Départemental. Un complément de financement de l'étude par d'autres financeurs (Région, Etat ...) pourra être obtenu à la réalisation de la première tranche de travaux.

Soumis au vote le choix du cabinet Relations Urbaines ainsi que la demande de financement au Conseil Départemental sont approuvés à l'unanimité

Par ailleurs, Thomas Ottenheimer informe que le projet a été lauréat de l'appel à projet du Conseil Départemental intitulé « Revitalisation Bourgs-centres, villes et villages ». Il a été particulièrement bien accueilli par le jury. Les lauréats pourront bénéficier de financements complémentaires du conseil départemental.

- **Recrutement d'un stagiaire chargé de communication (compte rendu de la commission communication)**

La commission communication s'est réunie le 25 Janvier et a dressé le constat suivant :

- ✓ la communication de la commune vers les habitants n'est finalement pas si mauvaise que cela : ceux qui souhaitent être informés de ce qui se passe sur la commune le peuvent et les outils disponibles sont nombreux et diversifiés (Site internet – envoi de mails collectifs via mailing list – affichage public - publipostage pour les informations essentielles).
- ✓ Un point faible est clairement identifié dans la communication municipale : le lien immédiat avec la population en cas de « crises » (événements climatiques, coupures d'eau, coupures électriques ...) qui est insuffisant ou « artisanal ». Les applications citoyennes peuvent apporter une solution mais cela mériterait d'être analysé avec plus de finesse => Cette question semble davantage relever de la gestion de crise que de la communication.
- ✓ Idéalement, il faudrait diffuser 3 lettres d'informations « Le Petit Vassivain » par an (format court dédié exclusivement à des informations municipales par synthèse des comptes rendus des conseils municipaux) complété par un journal annuel complet « Le Vassivain » où l'on retrouverait les rubriques habituelles.
- ✓ Le site internet est désuet, peu adapté, peu pratique d'usage mais il est complet et régulièrement alimenté. Une refonte du site internet est indispensable => on attend la réunion de la commission communication de la CCRV pour voir si une action de refonte des sites internet au niveau intercommunal est envisageable auquel cas la commune s'inscrira dans la démarche. A l'inverse, si la mise en route d'une action intercommunale semble peu envisageable ou dans des délais trop longs, on réfléchira à avancer seul ou éventuellement avec quelques communes voisines.



- ✓ Concernant la communication vers l'extérieur (pour faire savoir qu'il fait bon vivre à Vassieux), les outils/actions actuels sont clairement insuffisants. L'utilisation des réseaux sociaux (dont les applications citoyennes) semble indispensable pour avancer.

En synthèse des échanges, le recrutement d'un(e) stagiaire (ou jeune diplômé(e)) pour mener des actions de marketing de territoire, pour une période de quelques mois, tel que cela avait été envisagé il y a 2 ans reste tout à fait pertinent. Il est rappelé que ces actions de communication faisaient partie des objectifs du projet « Espace Vassivain ». Un appel à candidature a été lancé et de nombreuses candidatures ont d'ores et déjà été reçues. Il est proposé de valider le principe de ce recrutement sur la base de 3 mois minimum avec possibilité de prolonger la mission (jusqu'à 6 mois) la rémunération se fera sous condition fixée par convention. ***Soumise au vote, cette proposition de recours à un stagiaire pour une mission de chargée de communication est approuvée à l'unanimité.***

- **Motion Soutien Dotation Horaires Collège Sport Nature**

Comme chaque année, les élus des communes du plateau sont sollicités pour soutenir une motion en faveur du maintien de la dotation horaire pour les professeurs du collège et de la reconnaissance de la spécificité du collège sport nature. ***Soumise au vote, la motion est approuvée à l'unanimité.***

- **Rénovation Menuiseries bâtiments communaux**

Dans le cadre des actions en faveur de la rénovation thermique des appartements (changements des huisseries) financées à 50% par le SDED, la commune pourrait être éligible à un financement complémentaire de la région via le programme « Bonus Région ». Il est donc proposé que la commune candidate à ce programme afin d'atteindre le taux maximum de financement de 80%. ***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité.***

La non-éligibilité au programme de la région ne remettra pas en cause la réalisation de ces travaux.

- **Aménagement d'une salle**

Il est proposé au conseil l'aménagement de la salle du 1^{er} étage de la Mairie (mise à disposition auparavant au Club des Aînés Ruraux). Cette salle sera réaménagée et pourra être mise à disposition du personnel. Cet aménagement est éligible à l'aide du conseil départemental. Il est donc proposé au conseil de valider ces travaux et la demande de financement. ***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité***

5. Projet moulins et chapelle de la Mûre : choix de l'architecte

Après audition des deux cabinets d'architecte qui ont répondu à l'appel à candidature, il est proposé de retenir Mme Caparros, architecte du patrimoine pour réaliser une étude sur les moulins et un cahier des charges pour les travaux de rénovation de la petite Chapelle de la Mure. Cette décision a été également approuvée par l'association Vespa. Le montant de l'étude est de 10 460 Euros. Des demandes de financement au service patrimoine du Conseil Départemental pour 50% et à la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) pour 30% vont être déposées. L'autofinancement du projet sera conjointement porté par Vespa (10%) et la commune qui complètera le reste à charge après obtention de tout ou partie des subventions. ***Soumises aux votes, ces décisions sont approuvées à l'unanimité.***



6. Vente Parcelle Lotissement Prés du Moulin

Suite à la décision de mettre en vente une parcelle communale d'environ 1 900m² dans le lotissement du Pré du moulin, 3 offres sérieuses ont été reçues, toutes au prix de vente de 60 000 Euros fixé par la commune. Après présentation des 3 propositions et un tour de table, il est acté de retenir celle de Mr et Mme Rémy Jallifier pour la construction d'une résidence principale sur la commune. Il est par ailleurs acté de retenir le cabinet de géomètre BEAUR pour réaliser la division parcellaire et le bornage de la parcelle. *Soumises aux votes, ces décisions sont approuvées à l'unanimité*

7. Présentation du projet de Réserve Internationale du Ciel Etoilé (compte rendu réunion avec le Parc naturel régional du Vercors et du SDED)

Le Parc naturel régional du Vercors est venu présenter le projet de Réserve internationale du ciel étoilé (RICE). Afin que la commune puisse être éligible à ce label, elle doit poursuivre ses travaux de rénovation de son parc d'éclairage public et prioritairement de l'éclairage de l'église. Le SDED a fait des propositions en ce sens. Il est par ailleurs acté que, dans le cadre du projet de réaménagement urbain, la commune intégrera dans le cahier des charges, les préconisations de ce RICE.

8. Usage partagé des pistes et chemins ruraux (compte rendu réunion avec ACCA, ONF, Association des mushers pros et stations de la Drôme)

A l'issue des réunions de travail entre tous les acteurs concernés par l'usage des pistes et chemins ruraux et pour éviter la répétition de conflits d'usage, des propositions de réglementation ont été faites pour les secteurs les plus utilisés. Le conseil municipal doit valider, ajuster ou refuser ces propositions.

Après rappels des enjeux, échanges entre les conseillers et tour de table, le conseil municipal a validé les points suivants :

- ✓ Approbation à l'unanimité des propositions du groupe de travail pour les chemins de la forêt de Vassieux.
- ✓ Pour le secteur de la Frâche, le conseil valide à l'unanimité qu'en période de chasse et hors neige, les jeudi, samedi et dimanche sont réservés à l'ACCA et donc interdits à la pratique des traîneaux à roues, karts et autres engins à roues tirés par des chiens. A l'inverse, en période hivernale et en absence de neige, les mushers seront autorisés à utiliser le chemin de la Frâche les lundi, mardi, mercredi et vendredi. Le départ de ce secteur se fera désormais à l'embranchement de la route du château. Enfin, hors saison hivernal, le conseil municipal valide à la majorité simple l'interdiction du secteur de la Frâche à la pratique des traîneaux à roues, karts et autres engins à roues tirés par des chiens (5 votes pour contre 2 voix pour une interdiction totale à l'année et 3 voix pour une ouverture totale à l'année). Il est rappelé qu'en période hivernale et en présence de neige, les pistes de la Frâche sont des pistes blanches ouvertes à toutes les activités.

Pour assurer une large diffusion de ces décisions, il est prévu de solliciter les stations de la Drôme pour le renforcement de la signalétique, les mushers pros pour l'actualisation du guide du musher et l'ONF pour s'assurer, avec la commune, de l'application de cette réglementation.

Enfin, la commune assurera la communication de cette réglementation à l'association des Mushers, et à l'ACCA.



9. Foire des bergers (compte rendu réunion avec l'association de la foire des bergers)

Les élus municipaux ont rencontré l'association de la Foire des Bergers qui souhaite délocaliser leur manifestation sur Vassieux. La rencontre a été l'occasion de lister tous les prérequis à l'organisation d'une telle manifestation. Les élus se sont dits prêts à accueillir l'événement après s'être assurés de la faisabilité de l'opération : appui technique de la CCRV ? Soutien du Conseil Départemental ? Renfort des associations vassivaines ? Faisabilité technique ? Une réponse a été promise à l'association pour fin Mars au plus tard.

10. Comptes rendus Commission CCRV et Commission EPIC Stations de la Drome

Les élus inscrits aux commissions de la communauté de communes ont participé aux premières réunions. Pour l'essentiel, ces premières commissions ont été l'occasion de présenter aux élus municipaux la communauté de communes et ses missions.

La commission aménagement a abordé la question de la loi LOM (Lois d'orientation des mobilités) et de l'éventuelle prise de compétences de la communauté de communes sur la mobilité. La communauté de communes doit se positionner avant fin Mars puis les conseils municipaux devront valider ou non la décision de la communauté de communes.

La commission économie a évoqué, entre autres, la recherche de zones à vocation artisanale sur le territoire Royans Vercors.

11. Questions diverses :

Le service routes du Conseil Départemental installera un panneau à messages variables (PMV) au carrefour de la rue des érables et de l'avenue Georges Magnat afin d'informer les véhicules de l'état de la circulation sur les voies départementales.

L'association « La Piste recyclable » (qui gère la recyclerie) demande l'accord du Conseil Municipal pour avoir accès à la salle des fêtes pour leur réunion du conseil d'administration. Il est proposé une mise à disposition gratuite de la salle une fois par an (même règle que pour les associations vassivaines).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

Le secrétaire de séance, Denis PELLISSIER

